

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE**  
DE PARIS

FONDÉE EN 1788

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

---

SEPTIÈME SÉRIE — TOME NEUVIÈME

---

**1884 — 1885** 5 2

---

PARIS  
AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ  
Rue des Grands-Augustins, 7

---

1885

BRITISH MUSEUM  
NATIONAL MUSEUM

Séance du 22 mai 1886.

PRÉSIDENTENCE DE M. FILHOL.

M. FILHOL présente de la part de M. A. MILNE-EDWARDS la description de quelques Crustacés du genre *Thelphusa* recueillis par M. de Brazza dans les régions du Congo.

1. *Thelphusa Brazzæ*, nov. sp.

Cette espèce doit se placer à côté de la *Thelphusa nilotica*, chez laquelle les bords latéro-antérieurs sont armés d'une série d'épines, mais elle se distingue de cette dernière espèce par son front beaucoup plus avancé et formé de deux lobes lamelleux à peine séparés sur la ligne médiane par la crête post-frontale à peine distincte (1) par les denticulations latéro-antérieures qui sont petites et divisées en deux groupes, l'un correspondant à la portion du bord situé en avant du sillon post-frontal et comptant 6 ou 7 denticules, le second situé en arrière de ce même sillon et comptant 4 ou 5 denticules. La carapace est bombée d'avant en arrière et les sillons inter-régionnaires sont à peine distincts. Les pinces de la femelle sont faibles, l'avant-bras porte en dedans deux épines et son bord externe et antérieur est garni de quelques spinules. Les pattes ambulatoires sont fortes, la cuisse est garnie en dessus et à son extrémité d'une épine; la jambe et le pied ont leur bord supérieur spinuleux. Les doigts sont gros et pourvus sur leurs arêtes de fortes spinules.

Le mâle est inconnu.

Largeur de la carapace d'une femelle chargée d'œufs. 0<sup>m</sup>024.  
Longueur ..... 0.049.

(1) Le peu de saillie de la crête post-frontale et la faible largeur de la carapace donnent à cette espèce une certaine ressemblance avec les *Dilocarcinus* et les *Sylviocarcinus* américains.

Pris au mois d'avril 1884, au poste Ngancin par M. de Brazza.

2. *Thelphusa Pæcilei*, nov. sp.

Cette espèce prend place dans la même division que la précédente. Sa carapace est remarquable par sa largeur et sa forme bombée d'avant en arrière beaucoup plus marquée que chez les autres *Thelphuses* même que le *Th. Goudoti*. Les bords latéro-antérieurs sont courts, épais et armés de trois dents spiniformes situées en arrière du sillon post-frontal; l'angle orbitaire interne est peu saillant.

Les pattes antérieures du mâle sont grandes et très inégales; celle du côté droit est la plus développée et ressemble à celle de certains *Gelasimus*, tels que le *Gelasimus Gaimardi* ou le *G. pugilator*; les doigts en sont grêles, arqués et ils ne se touchent que par leur pointe, leur bord préhensile est presque dépourvu de denticulations. L'avant-bras est armé en dedans de deux épines; le bras porte une épine sur son bord antérieur. Les doigts de la petite pince sont en contact dans toute leur longueur. Les pattes ambulatoires sont peu robustes. L'abdomen du mâle est nettement enchassé dans le plastron sternal, et il se fait remarquer par la forme étroite du 7<sup>e</sup> article.

Largeur de la carapace.....	0 <sup>m</sup> 033.
Longueur .....	0.024.

Alima Leteke (Mission de M. de Brazza).

3. *Thelphusa Ballayi*, sp. nov.

La carapace de cette espèce est épaisse, renflée, beaucoup plus étroite que celle de la *Thelphusa bayoniana*, Capello, et de la *Th. depressa*, Krauss. La crête post-frontale est peu marquée et il n'existe, sur le bord latéral, qu'une seule dent épibranchiale. Le front est avancé et

peu déclive. Les pinces de la femelle sont faibles; les pattes ambulatoires courtes.

Le mâle est inconnu.

Chez le *Th. margaritaria* A. M.-Edw., de l'île Saint-Thomé et chez le *Th. perlata* A. M.-Edw., du Cap, la dent est à peine marquée, ce qui distingue facilement ces espèces de celles du Congo.

Largeur de la carapace.....	0 <sup>m</sup> 024.
Longueur.....	0.018.

Habite le ruisseau du poste Ngancin (Mission de M. de Brazza).

#### 4. *Thelphusa Chavanesii*, nov. sp.

La carapace de cette espèce est large et aplatie; la crête post-frontale au lieu d'être presque droite est fortement arquée en arrière vers ses extrémités et elle aboutit à la base d'une forte dent épibranchiale; entre cette dent et l'angle orbitaire externe, il existe une autre dent. Le front est déclive et à peine échancré sur la ligne médiane.

Ces caractères permettent de distinguer facilement cette espèce de la *Th. Aubryi* et de la *Th. marginata* où la crête post-frontale au lieu d'être comparativement très forte est droite et où la dent épibranchiale est peu développée.

Largeur de la carapace d'un mâle....	0 <sup>m</sup> 055.
Longueur.....	0 <sup>m</sup> 045.

Lac de Franceville (Mission de Brazza).

#### 5. *Thelphusa Decazei*, nov. sp.

La carapace de cette espèce est large et épaisse, sa surface est lisse et brillante. La crête post-frontale est bien accusée, et elle se continue avec le bord latéral

sans qu'il existe de dent épibranchiale au point d'intersection. La partie de la carapace située en avant de la crête post-frontale est très-surbaissée et pourvue en dehors d'une petite dent placée en arrière de l'angle post-orbitaire. Les pinces du mâle sont fortes et garnies de dents saillantes. Les pattes ambulatoires sont courtes.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *Thelphusa Aubryi*, M.-Edw. du Gabon; mais elle s'en distingue par un certain nombre de caractères faciles à saisir. La carapace est moins arquée d'avant en arrière, les bords latéro-antérieurs forment une crête lisse et non granulée, ils se continuent par une courbe beaucoup plus régulière avec la crête post-frontale. Le front est plus large. Les régions ptérygostomiennes sont parcourues par un sillon qui se détache du bord latéral en arrière de la deuxième dent latérale pour séparer le lobe sous-hépatique du lobe branchial antérieur, tandis que chez le *Th. Aubryi*, ce sillon naît en arrière de l'angle orbitaire externe. Les pinces du mâle sont plus courtes et plus renflées.

Largeur de la carapace du mâle . . . . .	0 <sup>m</sup> 040.
Longueur . . . . .	0.028.

M. BOUVIER communique des

*Observations anatomiques relatives aux Solaridés et aux  
Janthinidés.*

Troschel a réuni dans le même groupe des *Pténoglosses* trois familles de Gastéropodes prosobranches caractérisés par une radule armée de nombreux petits crochets, mais sans dents médianes. Le seul caractère tiré de la langue a pu permettre à Troschel de former ce groupe, puisque les traits les plus essentiels de l'organisation de ces animaux sont restés jusqu'ici presque complètement inconnus. Nous nous proposons de combler cette lacune dans une certaine mesure, et d'examiner jusqu'à quel point on peut confirmer par l'anatomie la classifi-